

## RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'ATTENTION DES PARENTS

### ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

### 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

Les informations contenues dans ce document vous aideront à comprendre les résultats du bulletin de votre enfant. Dans toutes les matières, l'évaluation se fera à l'aide des différents moyens précisés dans le tableau ci-dessous pour chaque discipline. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant résultera du jugement que l'enseignant portera sur les apprentissages que votre enfant aura faits.

#### **Bulletin d'étape**

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée. Un crochet indique que la compétence sera évaluée à l'étape.

Compétence + Valeur	Valeur de la 1 <sup>re</sup> étape (20 %)	Valeur de la 2 <sup>e</sup> étape (20 %)	Valeur de la 3 <sup>e</sup> étape (60 %)	Principaux moyens d'évaluation
<u>FRANÇAIS</u> • Écrire (40 %) • Lire (40 %) • Communiquer oralement (20 %)	✓  ✓	✓  ✓  ✓	✓  ✓  ✓	• Tâches de rédaction • Questionnaire de lecture • Présentation orale • Compréhension orale
<u>ANGLAIS</u> • Interagir oralement en anglais (40 %) • Réinvestir sa compréhension (30 %) • Écrire des textes (30 %)	✓  ✓	✓  ✓  ✓	✓  ✓  ✓	• Grille d'observation • Discussion • Productions orales • Productions écrites • Rédaction de textes • Questionnaire en lien avec différents médias
<u>MATHÉMATIQUE</u> • Résoudre une situation de problème (30 %) • Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓  ✓	✓  ✓	✓  ✓	• Situation d'apprentissage et d'évaluation • Résolution de problèmes nécessitant la mobilisation des concepts • Évaluation par module
<u>HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA</u> • Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada. • Interpréter une réalité sociale.	✓  ✓	✓  ✓	✓  ✓	• Évaluations • Situation d'apprentissage et d'évaluation
<u>SCIENCE ET TECHNOLOGIE</u>  Volet pratique (40 %)  Volet théorique (60 %)	✓  ✓	✓  ✓	✓  ✓	• Activités en classe laboratoire et/ou d'atelier technologique incluant le rapport de laboratoire • Questionnaire sur la compréhension et la résolution de concepts • Évaluations de connaissances • Situation d'apprentissage et d'évaluation
<u>ARTS PLASTIQUES ET MULTIMÉDIA</u> • Créer des œuvres personnelles et médiatiques (70 %) • Apprécier des œuvres (30 %)	✓  ✓	✓  ✓	✓  ✓	• Grille d'observation • Réalisations médiatiques
<u>MUSIQUE</u> • Créer/interpréter des œuvres musicales. (70 %) • Apprécier des œuvres musicales. (30 %)	✓	✓  ✓	✓  ✓	• Évaluation écrite • Grille d'observation pour les interprétations musicales • Grille d'évaluation pour création

<u>MUSIQUE (2 PÉRIODES PAR CYCLE)</u> • Créer/interpréter des œuvres musicales. (70 %) • Apprécier des œuvres musicales. (30 %)		✓	✓	• Évaluation écrite • Grille d'observation pour les interprétations musicales • Grille d'évaluation pour création
<u>ARTS PLASTIQUES (2 PÉRIODES PAR CYCLE)</u> • Créer des images personnelles et médiatiques. (70 %) • Apprécier des œuvres. (30 %)	✓	✓	✓	• Grille d'observation • Situation d'apprentissage et d'évaluation • Productions diversifiées utilisant différentes techniques et médiums
<u>ÉDUCATION PHYSIQUE À LA SANTÉ</u> (100 %)	✓	✓	✓	• Grille d'observation • Questionnement sur les notions • Olympiades • Auto-évaluation • Évaluation par les pairs

La note placée à un résultat disciplinaire pourra être accompagnée d'un commentaire.

Communications officielles de l'année 2022-2023	
<b>Première communication écrite autre qu'un bulletin</b>	Le <b>14 octobre 2022</b> , vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
<b>Premier bulletin</b>	Le premier bulletin sera déposé sur le portail le <b>17 novembre 2022</b> . Ce bulletin couvrira la période du 31 août 2022 au 10 novembre 2022 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Les rencontres de parents auront lieu les 17 novembre (en soirée) et 18 novembre (en avant-midi).
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin sera déposé sur le portail le <b>24 février 2023</b> . Ce bulletin couvrira la période du 14 novembre 2022 au 17 février 2023 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Les rencontres de parents auront lieu les 16 mars (en soirée) et 17 mars (en avant-midi).
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin sera déposé sur le portail le <b>30 juin 2023</b> . Il couvrira la période s'échelonnant du 20 février 2023 au 22 juin 2023 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Une appréciation pour une (1) de ces compétences apparaîtra sur le dernier bulletin de votre enfant :

<b>Exercer son jugement critique</b>	<b>Savoir organiser son travail</b>	<b>Savoir communiquer</b>	<b>Travailler en équipe</b>
--------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------	-----------------------------

### MATIÈRE POUR LAQUELLE LES ATTENTES SONT MODIFIÉES.

Lorsque l'élève est évalué par rapport à des attentes modifiées :

- Le code matière qui signifie la modification apparaît sur le bulletin.
- L'élève n'obtient pas les unités rattachées à la matière touchée.
- L'élève ne devrait pas avoir un résultat inférieur à 60 %, sauf en cas d'exception.
- Le résultat n'est pas comptabilisé dans la moyenne du groupe.
- Le résultat est pour une année seulement.
- Le message suivant est indiqué dans le bulletin de l'élève : « *Les tâches et les attentes du programme de formation de l'école québécoise ont été modifiées pour permettre à l'élève de progresser au meilleur de ses capacités. Ses résultats reflètent les apprentissages qu'il a réalisés. Pour davantage de précision, veuillez vous référer au plan d'intervention* ».

Prenez note que vous avez également la possibilité de consulter les normes et modalités via notre site Internet de l'école : [mb.cssdgs.gouv.qc.ca](http://mb.cssdgs.gouv.qc.ca).

*Stéphane Poitras*

Stéphane Poitras  
Directeur